



Conférences sur le Patrimoine

Conférencière: Caroline Fortin
Directrice générale des Éditions Continuité
Rédactrice en chef du magazine Continuité

Thèmes abordés

- ♦ Les différentes formes du Patrimoine (10h00)
 - ♦ Le Patrimoine et art public (13h30)



- Dimanche 23 mars 2025
- 10h00-15h00
- Diner fourni
- 10\$/ personne
- Pavillon communautaire (100, rue Guilbault)

Pour s'inscrire :
loisirs@yamaska.ca
450 789-2489 poste 226
Places limitées

Municipalité de Yamaska

Mairie

100, rue Guilbault

Yamaska (Québec) J0G 1X0

Téléphone : 450 789-2489

Télécopieur : 450 789-2970

Courriel : info@yamaska.ca

Site web : yamaska.ca

Facebook : [Municipalité de Yamaska](https://www.facebook.com/Municipalite.de.Yamaska)

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 12h30 à 16h30

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairesse :

Diane De Tonnancourt 450 789-2897

mairesse@yamaska.ca 450 808-2153

Conseillère et conseillers :

Danielle Proulx (Poste # 1) 450 808-3437

danielle_proulx_19@hotmail.com

François Martin (Poste # 2) 450 808-2024

fmartinec@gmail.com

Richard Thérout (Poste #3) 450 789-0129

laternaux.328@gmail.com

Léo-Paul Desmarais (Poste #4) 450 789-2175

diane.leopaul43@gmail.com

Martin Joyal (Poste #5) 450 880-0386

martinjoyal6969@gmail.com

Alain Crevier (Poste # 6) 450 789-3427

acreviercpa@gmail.com

Direction générale :

Sylvie Viens 450 789-2489

directiongenerale@yamaska.ca Poste 224

Geneviève Forcier 450 789-2489

info@yamaska.ca Poste 221

Léonie Guilbault 450 789-2489

comptabilite@yamaska.ca Poste 222

David St-Germain 450 789-2489

travauxpublics@yamaska.ca

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

Coordonnateurs des mesures d'urgence :

Diane De Tonnancourt

450 789-2897

450 808-2153

Urgence – Police – Incendie – Ambulance :
9-1-1

Sûreté du Québec — appel de service :
310-4141 ou *4141 (cellulaire)

Permis de construction, rénovation
(sur rendez-vous)
450 789-2489 Poste 223

Salle Léo-Thérout
450 789-2489 Poste 228

Bibliothèque municipale
450 789-2489 Poste 227

Centre communautaire
450 789-2489 Poste 230

Pavillon communautaire
450 789-2489 Poste 230

Presbytère
450 789-2115

S.P.A.D (Animaux)
Sans frais 1 855 472-5700

Caisse Desjardins
Centre Pierre-De Saurel
450 746-7000

École Yamaska
450 746-3513

Bureau de poste
450 789-2317

MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703

CLSC du Havre
450 746-4545

Date de tombée

pour la prochaine édition :
20 mars 2025

Prochaine parution :
1^{er} avril 2025

Nouvelles du Conseil municipal de février 2025

- ⇒ Assemblée de consultation publique - dérogation mineure – 173, Île-du-Domaine Est – DM-2025-01;
- ⇒ Dépôt – états comparatifs ;
- ⇒ Dépôt de la liste des contrats de plus de 25 000\$;
- ⇒ Rapport annuel 2024 – Application du règlement de gestion contractuelle;
- ⇒ Règlement numéro RY-2025-119 relatif à l’attribution et à l’affiche des numéros civiques et abrogeant le règlement RY-83-2015;
- ⇒ Politique de location de salle - adoption;
- ⇒ Annexe 1-2 abrogeant l’annexe 1-1 du règlement RY-2024-108 concernant la tarification pour différents services municipaux;
- ⇒ Achat d’un logiciel de gestion des fosses septiques – CIM (Coopérative d’informatique municipale);
- ⇒ Nomination du maire suppléant;
- ⇒ Formation – « Les 10 commandements du président d’élection » par l’Association des directeurs municipaux du Québec ;
- ⇒ Avis de motion - règlement RY-79-2015-15 (2025) modifiant le règlement de zonage – ajustant des dispositions pour l’encadrement de la maçonnerie en façade de certaines constructions et la rectification de coquille dans la grille zone Cb.6;
- ⇒ Adoption du premier projet - règlement RY-79-2015-15 (2025) modifiant le règlement de zonage – ajustant des dispositions pour l’encadrement de la maçonnerie en façade de certaines constructions et la rectification de coquille dans la grille zone Cb.6;
- ⇒ Règlement numéro RY-2025-121 décrétant la rémunération du personnel électoral lors d’une élection ou d’un référendum municipal – avis de motion et dépôt projet de règlement;
- ⇒ Reddition de comptes MTQ – Programme d’aide à la voirie locale (PAVL) - Volet entretien du réseau local (ERL) ;
- ⇒ Demande d’intervention de l’aéroglisser – rivière Yamaska;
- ⇒ Cadets de la Sûreté du Québec – embauche;
- ⇒ Schéma de couverture de risques en sécurité incendie – Rapport annuel des activités – an 3 – 2024;
- ⇒ Demande de dérogation mineure – 173, Île-du-Domaine Est – DM–2025-01;
- ⇒ Association de Hockey mineur des Villages (AHMV) : demande de contribution;
- ⇒ Activités à venir – autorisation d’achats et de réservations ;
- ⇒ Achat – tente à l’effigie de la Municipalité de Yamaska;
- ⇒ Achat – tables rondes – salle Léo-Théroux ;
- ⇒ Achat – trousse de démarrage – semaine de relâche.



SpaD
Société protectrice
des animaux
de Drummond

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE DRUMMOND
1605, rue Janelle, Drummondville (Québec) J2C 5S5
(819) 472-5700
Site Internet: spad.ca Courriel: info@spad.ca

Animaux trouvés ou errants, licences, règlements pour les animaux de compagnie... vous devez communiquer avec la SpaD.

Quel inspecteur peut vous aider?... et affichage des numéros civiques

La Municipalité compte dans son équipe deux inspecteurs qui ont des tâches et spécialisations bien distinctes. L'inspecteur municipal et l'inspecteur en bâtiment et en environnement.

L'inspecteur municipal

Il couvre beaucoup de territoire. En effet, comme il est notamment responsable des réseaux, il se doit de patrouiller le territoire. Pour une fermeture ou une ouverture d'eau, c'est lui qui se déplace. Il doit aussi être contacté pour toute fuite d'eau potable. Il gère également les branchements des nouveaux bâtiments au système d'égouts et de distribution d'eau.

Il est également responsable, à titre de "personne désignée" de l'application des articles 35 à 51 de la *Loi sur les Compétences municipales*. Anciennement appelé inspecteur des clôtures, il doit agir comme conciliateur dans les conflits de drainage ou de clôtures en zone agricole. Pour le milieu urbain, vous devez vous référer au Code municipal : Québec ne nous a pas donné la compétence dans la loi.

Quand il est au bureau, c'est pour gérer des problématiques qui exigent un courriel plutôt qu'un coup de téléphone.

Enfin il est en contact quotidien avec différents fournisseurs de service. Il voit enfin à l'entretien général des bâtiments publics municipaux.

L'inspecteur en bâtiment et en environnement

Il est souvent au bureau pour gérer l'application de lois et de règlements, notamment, les règlements imposés par le Gouvernement du Québec comme le *Régime transitoire* (bandes riveraines et zones inondables) ou le Q.2.r.22 (règlement sur les installations sanitaires).

Il reçoit et traite les demandes de permis, de dérogation mineure et de changement au règlement de zonage. En s'appuyant, entre autres sur les règlements de zonage, lotissement, et construction, il délivre les autorisations ou réfère les dossiers au Comité d'urbanisme en faisant le lien entre le Conseil et le citoyen.

Sans pouvoir fournir de liste, il peut vous référer au type de professionnel approprié dans diverse situation. C'est lui qui peut vous renseigner sur vos responsabilités, obligations ou restrictions de travaux sur votre propriété.

Quand il est sur le terrain, c'est pour patrouiller la Municipalité afin de documenter des dossiers d'infraction ou valider le respect de normes imposées.

Enfin, il est en contact régulier avec différents professionnels requis pour le traitement des demandes des citoyens.

Affichage des numéros civiques

Plusieurs ont remarqué des poteaux numérotés installés en zone agricole pour afficher les adresses des propriétés. Les affiches ont été installées par souci de sécurité pour vous. En effet, l'identification claire des adresses permet un repérage plus rapide par les unités d'urgence (paramédics, pompiers, policiers, etc.).

En milieu urbain, les affichettes déguiseraient le paysage. Comme les bâtiments sont plus près les uns des autres, mais surtout moins loins de la rue, la Municipalité croit que l'application de la réglementation devrait atteindre le même résultat. Notez que la numérotation doit avoir au minimum 8,9 cm (3 pouces et demi) de haut selon le nouveau règlement RY-2025-119, en vigueur depuis le 5 février dernier. Des couleurs contrastantes sont évidemment nécessaires.

Une nouveauté en 2025 :

l'instauration du Programme de vidange des installations septiques

Si vous êtes propriétaire d'une installation septique, vous n'aurez plus à vous soucier de faire vidanger votre fosse septique. En effet, le nouveau programme régional de vidange des installations septiques débutera sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel à compter de l'été 2025. **Les principaux avantages d'un tel programme sont de s'assurer de protéger l'environnement et de bénéficier de prix avantageux grâce au regroupement de municipalités** de la région.

C'est à la suite de l'appel d'offres lancé par la *MRC de Pierre-De Saurel* que l'entreprise Enviro5 a été retenue afin d'effectuer les vidanges pour la période de 2025 à 2028. Toutes les installations septiques sur le territoire de la municipalité seront donc vidangées cet été et auront lieu tous les 2 ans, conformément au *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, le Q-2, r. 22*). Les coûts associés à ce service seront inclus dans le compte de taxes municipales des propriétés. Le montant sera réparti sur deux ans et sera prélevé sur le compte de taxes 2025. Les propriétaires seront avisés par écrit de la date prévue de la vidange entre le mois de mai et de novembre 2025.

Saviez-vous que?

... une installation septique défaillante peut entraîner des conséquences graves telles que la contamination de puits d'eau potable, des refoulements d'égouts dans la résidence et des rejets d'eaux usées dans l'environnement qui pourraient avoir des impacts sur la santé, sur les milieux naturels et sur la valeur de votre propriété. (Source : Association des entreprises en eau du Québec et Ministère de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs).

Demande de permis

Nous vous rappelons que quiconque désirant effectuer des travaux de construction, agrandissement, rénovation ou autres, doit obtenir préalablement un permis avant même de commencer des travaux. Donc, pour tous vos projets, nous vous demandons de faire votre demande à l'avance en communiquant avec l'inspecteur, par courriel : permis@yamaska.ca ou en utilisant le site Internet de la Municipalité de Yamaska, yamaska.ca.



Certains projets nécessitent l'obtention d'approbation de la commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) et/ou de d'autres paliers gouvernementaux avant même que la Municipalité puisse émettre un permis. Ces démarches peuvent être plus longues que prévues en ces temps.

Nous vous invitons donc à communiquer avec le Service d'urbanisme de la municipalité.

CLASSIQUE

Les contes de Canterbury, de Geoffrey Chaucer

Bienvenue!

*Nos heures d'ouverture sont les mardis
de 14h00 à 16h00 et de 19h00 à 20h00
et jeudi de 19h00 à 20h00*

ROMAN ADULTES

Une histoire silencieuse, d'Alexandra Boilard-Lefebvre

Les enfants du large, de Virginia Tangvald

Albane-T.2-Au nom de la liberté, de Marie-Bernadette-Dupuy

L'Inconnue du portrait, de Camille de Peretti

Le loup gris, de Louise Penny

Tout ce que le cœur n'oublie jamais, de Kelly Rimmer

Café Engel-T.3-Le temps de l'espoir, d'Anne Jacobs

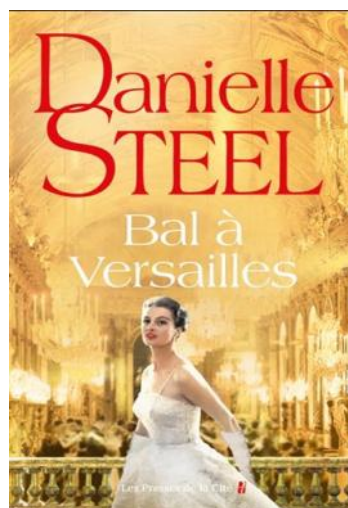
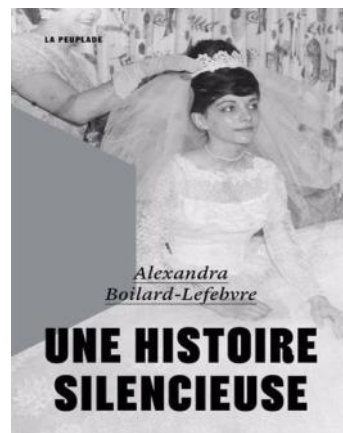
Le palais de l'infortune, de Donna Leon

Bal à Versailles, de Danielle Steel

Bevelstoke-T.3-Ce que j'aime chez vous, de Julia Quinn

Bodyguards-T.5-Oscar, de Laura S. Wild

Twisted Games-T.2, d'Ana Huang



BIOGRAPHIE

Ginette, de Ginette Reno (don)

JEUNESSE

Raconte-moi : Les Canadiens, de Jean-Patrice Martel

Les 4Z : Zombies et caramel au beurre, de Julie Royer

Swan & Néo Brothers-T.4-Top Swan!, de Benj, Sophie & Greg et Campinoti

ENFANTS

Les méchants-T.1, d'Aaron Blabey

Crois-le ou non, Les ordures, de Sophie Allard

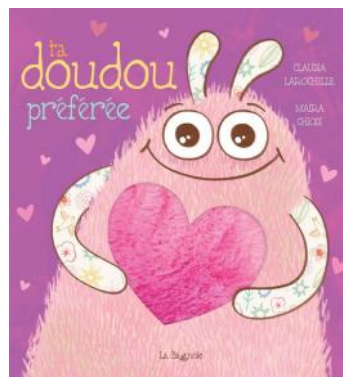
Ta doudou préférée, de Claudia Larochelle

L'école des Monstres, Maëlle à la fête, de Sally Rippin

Petite poulette et le très long marathon, de Sam Wedelich

Zac et Zazou apprennent à patiner, de Lucie Papineau

Cherche et trouve : la nourriture, de Kim Huynh



À NOTER :

Lors de votre visite, vous êtes invités(es) à compléter un coupon pour le tirage d'un certificat cadeau de \$25 à la Librairie Marcel Wilkie inc.

BONNE LECTURE!

Andrée de Repentigny, responsable bénévole

Inscription—Soccer et balle donnée 2025

Quand : le jeudi 27 mars de 17h00 à 20h00

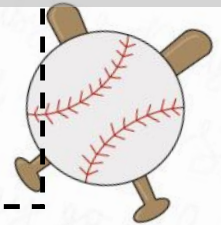
Où : Bureau municipal situé au 100, rue Guilbault

Fiche d'inscription disponible sur place ou sur le site yamaska.ca

Le coût sera inscrit sur les fiches d'inscriptions

Mode de paiement: Argent comptant et débit

Avoir preuve de résidence ainsi que la carte d'assurance-maladie



Offre d'emplois Animateurs, Animatrices de camp de jour

ÉTÉ 2025



Tu recherches un emploi d'été stimulant, créatif et amusant, nous sommes à la recherche d'animateurs, animatrices pour notre camp de jour 2025.

- Travail à l'extérieur
- Plusieurs sorties amusantes
- Salaires compétitifs
- Formations offertes
- Travail d'équipe



Si c'est ce que tu recherches, envoie ton curriculum vitae au loisirs@yamaska.ca.
Avant le 4 avril 2025 à 12h00

L'été c'est fait pour jouer !



BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Nous sommes à la préparation de notre troisième édition de la Fête du Nautisme qui se tiendra le samedi 5 juillet prochain. Nous sommes à la recherche de bénévoles qui veulent s'impliquer dans l'organisation et la réalisation de cette journée.

Si vous avez du temps et envie de vous impliquer.

Communiquez avec Julie Plourde en téléphonant au 450 789-2489 poste 226 ou par courriel : loisirs@yamaska.ca

Bonjour chers amis de la FADOQ,

Toujours présents pour nos activités du mardi !!



Activités à l'horaire :

Mardi après-midi à partir de 13h30 jeux de cartes et billard.



En raison de la température hivernale de dimanche le 16 février, pour votre sécurité, notre **diner de la St-Valentin (brochette de poulet)** a été remis au dimanche 16 mars.



Nous vous accueillerons avec le sourire,
à la salle Léo-Théroux dès 11h30!

Nous vous annonçons en prévente le **diner de poulet du 18 mai**. Les billets seront disponibles auprès des membres du comité au coût de **20\$**. Nous vous accueillerons à la salle Léo-Théroux dès 11h30.



Réservez votre place dès que possible!

Nous vous informons que **l'assemblée générale** de votre club se tiendra le **1^{er} mai à 10h**, plus d'informations à ce sujet vous seront transmises dans le prochain Info d'Est en Ouest.



Au plaisir de vous voir lors de nos activités !

Votre comité FADOQ

**** Club de Scrabble ****

Le club de Scrabble se réunira dès les 6 et 20 mars de 13h30 à 15h30 au Centre communautaire situé au 137, rue Principale.

Pour vous inscrire ou pour information: Francine Pélissier au 450 789-2916



Retour sur la Saint-Valentin!

Avec vos généreux commentaires de notre Saint-Valentin du 19 février, le savoureux repas et le duo, si talentueux, de Blue Moon, voilà de bonnes raisons de vous investir dans l'Afeas Yamaska! Merci aux 53 participants!

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

La journée du 8 mars sera toujours importante. Elle est le reflet de tout ce qui a été accompli pour tenter d'établir l'équité entre les genres. De grands combats sont encore à prévoir. Les femmes, de par le monde, subissent encore de la discrimination.

- * Les violences de toute nature;
- * L'absence d'équité salariale;
- * Le mythe de l'égalité;
- * Le rôle d'aidante familiale;
- * Les charges mentales etc...

La Région Centre-du-Québec est à organiser un grand événement, le vendredi 7 mars 2025.

Sous l'appellation Soirée Excellence au féminin pluriel, la Région se doit de reconnaître l'avancée des droits des femmes au Québec. Elle nous invite à poursuivre notre engagement à travailler pour le mieux-être de la femme et de toute la société. ***Précédée d'un excellent souper***, l'activité se tiendra au ***Best-Western de Drummondville***. L'artiste-invitée est nul autre que ***Guyline Tanguay, tout ça pour 75\$***. Pour plus de détails, veuillez vous adresser à **Rachel au 450 789-0224**.



LES JOIES DE LA CABANE À SUCRE

Ah! La cabane à sucre! Voilà une tradition qui perdure sans perdre de son charme légendaire. Vous êtes tous conviés, membres et conjoints, à vous offrir du bon temps et d'agréables moments à la cabane à sucre.

Où? À l'Érablière Durocher;

Quand? Le jeudi 20 mars pour le souper;

Coût : 25\$ pour les membres et conjoints. Les non-membres devront payer 45\$.

Venez vous amuser et vivre l'ambiance colorée et festive de la cabane à sucre! N'hésitez pas à confirmer votre participation aux téléphonistes au moment opportun!



SOURIRE

Cet hiver, sourions à la vie! Un sourire donne du repos à l'être fatigué, rend courage au plus découragé et est un antidote de la nature pour toutes les peines.

Diane Bibeau
Présidente



**COMMENCE
TA
JOURNÉE
PAR UN
SOURIRE**

Assemblée publique de consultation

(Règlement n° RY-79-2015-15 (2025))

AVIS PUBLIC, est, par la présente, donné aux contribuables de la Municipalité de Yamaska par la soussignée, Sylvie Viens, directrice générale et greffière-trésorière.

- 1^e QUE lors d'une séance du conseil tenue le 4^e jour du mois de février 2025, le conseil de cette Municipalité a adopté le premier projet de règlement suivant et tiendra une assemblée publique de consultation le 11^e jour du mois de mars 2025, à compter de 19 h 00 au Pavillon communautaire situé au 100, rue Guilbault.

Résumé du projet de règlement

Titre du règlement:

Règlement no RY-79-2015-15 (2025) amendant le règlement de zonage no RY-79-2015.

But du règlement

Le présent règlement a pour but d'obliger un pourcentage de maçonnerie en façade pour les résidences autres que unifamiliales et de préciser le type de constructions possible dans la zone Cb.6

La zone Cb.6

La zone Cb.6 est localisée à l'ouest de la rivière Yamaska. La zone est bordée au nord, par la zone Ag.13, à l'est par les zones Ha.10 et Hb.4, au sud, par les zones Hb.4, Hb.6 et Ca.5 et à l'ouest par les zones Ag.20 et Ag.13, comme indiqué dans la figure qui suit.



Ce règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire

- 2^e QU'au cours de cette assemblée publique de consultation, la mairesse ou la personne nommée par le conseil expliquera la teneur du projet de règlement susmentionné ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.
- 3^e QUE le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du soussigné, aux heures ordinaires de bureau.

Donné à Yamaska, ce 5 février 2025.

Sylvie Viens

Directrice générale et greffière-trésorière

Transport scolaire & voyages spéciaux



Jasmin Bibeau
Propriétaire

Cell.: 450 880-1430

188 Mgr Parenteau
Yamaska, Qc J0G 1W0

Tél.: 450 789-0757

Fax: 450 789-5693

Courriel: info@autobusbibeau.ca

MARCHÉ RICHELIEU
BLANCHETTE & VINCENT

5, Mgr Parenteau,
Yamaska, Québec J0G 1W0
Téléphone et télécopieur
450.789.2404



- Boeuf A-1, charcuterie, fruits & légumes, pain chaud, produits maison
- Café et sandwich
- Service de télécopies et photocopies
- Sac de glace et vers pour la pêche
- Livraison et commandes téléphoniques



JEAN-BERNARD ÉMOND

Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

71, rue De Ramezay, bureau 101

Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1

450 742-3781

jean-bernard.emond.ric@assnat.qc.ca



LOUIS PLAMONDON

Député de Bécancour | Nicolet | Saurel

307, route Marie-Victorin
SOREL-TRACY, QC, J3R 1K6

Tél.: (450) 742-0479 | Fax: (450) 742-1976

louis.plamondon@parl.gc.ca

www.louisplamondon.com



LouisPlamondonBQ



Prenez rendez-vous en ligne

**Avec AccèsD,
c'est simple
et rapide**

Planifiez une rencontre avec
une conseillère ou un conseiller,
à distance ou en personne,
à l'heure qui vous convient.

Repérez le bouton  dans AccèsD.



Desjardins

Mars 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mécredi	Jéudi	Vendredi	Samedi
						1
2	3	4 Biblio de 14h à 16h et de 19h à 20h	5 	6 Biblio Scrabble (137, rue Principale) 13h30 à 15h30	7	8 Journée internationale des droits de la femme
9 Heure avancée 	10	11 Biblio Conseil municipal (à 19h au Pavillon communautaire)	12 	13 Biblio	14	15
16	17	18 Biblio	19  	20 Biblio Scrabble Cabane à sucre Afeas (voir p.9)	21	22
23 Conférence Patrimoine 10h à 15h	24	25 Biblio 1^{er} paiement de taxes	26 	27 Biblio Inscription balle/soccer (voir p.7)	28	29
30	31	 = bac noir  = bac bleu  = bac brun				

ÉCOCENTRE

3145 Rue Joseph Simard,
Sorel-Tracy J3R 0E3

De décembre à mars inclusivement, l'écocentre sera ouvert du jeudi au dimanche, de 9 h à 16 h

Les matières acceptées à l'écocentre sont les matériaux de construction, les gros objets non réutilisables, les appareils électroniques, les résidus verts, les résidus domestiques dangereux, les pneus, etc.

En cas de doute, consultez l'outil de tri disponible sur www.missionreduction.com et sur l'application mobile **MRC de Pierre-De Saurel +** (Google Play, App Store, Windows Store).